HIS SCHWEIZ
HIJP SUISSE
AIGP SVIZZERA

L'IA au service de la poursuite pénale

CHStrafKI

Un socle commun d'IA dans un environnement sécurisé

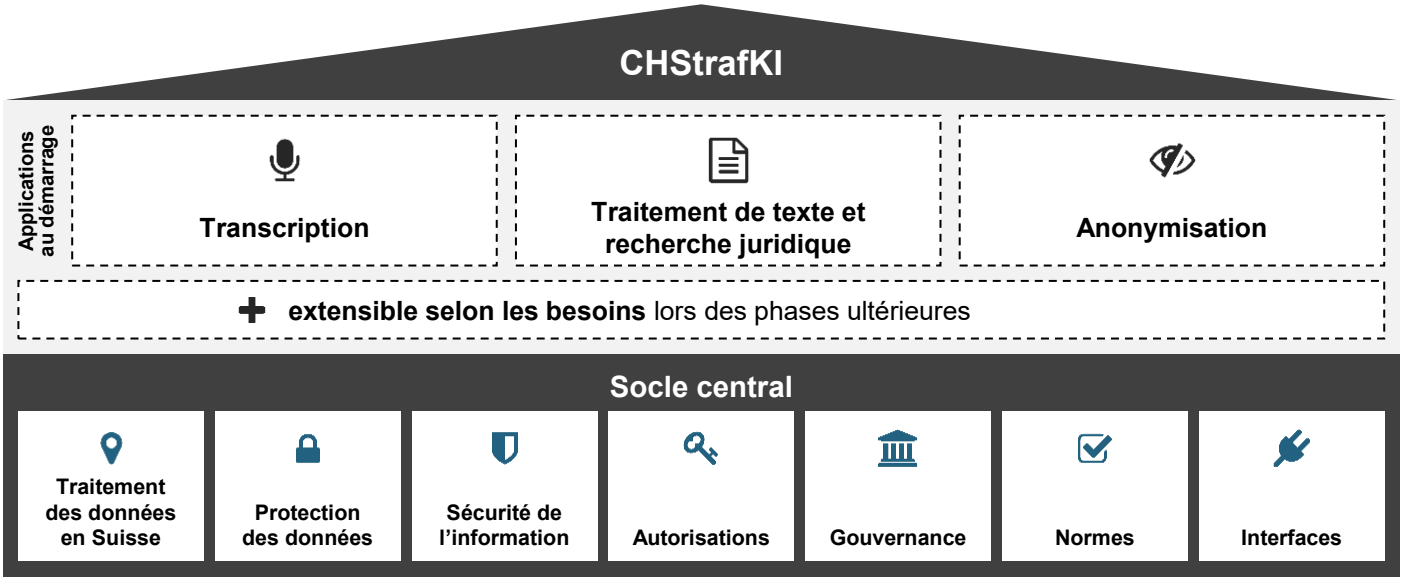
Pourquoi CHStrafKI ?

Des solutions d'IA propres, car …

- les données de procédure sont très sensibles
- la protection des données est très exigeante
- des modèles de langage ouverts et sans restrictions d'utilisation sont nécessaires

Ensemble, car …

- les initiatives décentralisées restent isolées
- la technologie évolue très rapidement
- tous ne peuvent pas bâtir leur propre écosystème d'IA



Calendrier

2027	Proof of Concept : 2 à 3 cas d'usage avec des ministères publics pilotes (PoC, phase 1)
2028*	Extension, utilisation spécifique pour les autorités de poursuite pénale (MVP)
2029*	Extension à une large offre d'utilisation

* sous réserve des enseignements tirés du PoC et du financement

Défis

- Exploitation sur une infrastructure sécurisée
- Interaction entre les postes de travail cantonaux et les outils centraux de CHStrafKI
- Consentement au regard de la protection des données
- Recrutement de ministères publics cantonaux pilotes

Stratégie : construire et utiliser en parallèle – CHStrafKI et autorités

1. Poursuivre les initiatives des autorités et des administrations afin d'acquérir de l'expérience
2. Développer CHStrafKI sous forme de Proof of Concept puis de MVP
3. Décider de l'utilisation et des investissements futurs lorsque l'expérience et les besoins financiers seront connus

Un socle. De nombreuses applications à venir.

Mandaté et soutenu par : Conférence des procureurs de Suisse (CPS)

Contact : Mariana Vilpoux, directrice adjointe HIJP Suisse, mariana.vilpoux@his-schweiz.ch